

LA MADELEINE SUR LOING

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal est légalement convoqué à salle communale sous la présidence de Monsieur Jean Jacques HYEST, maire.

Etaient présents :

Mme DONELLI Sylviane, M HYEST Jean-Jacques, Mme LEOEUF Christel, M LELLOUCHE Steve, , Mme LENOIR Anne, Mme POINTEAU Régine, Mme POUPART Josette, M SIKOSKI Philippe, M THILLOU Guy.

Absents excusés : M LEMARNE Frédéric (pouvoir à M Guy THILLOU)

Secrétaire de séance : Mme Anne LENOIR

Les conseillers municipaux qui étaient présents lors du conseil municipal du 06 Avril 2021 valident son compte-rendu et signent ce dernier.

Ordre du jour :

1. **Formation des bureaux de vote pour les élections 20 et 27 juin 2021**
2. **Vente du tracteur de la commune**
3. **Comité Municipal des fêtes**
4. **Questions et affaires diverses**
5. **Information du Maire**
6. **Calendrier prévisionnel**

1. **FORMATION DES BUREAUX DE VOTE POUR LES ELECTIONS 20 ET 27 JUIN 2021**

20/06 HORAIRE	FONCTION	DEPARTEMENTALES		REGIONALES	
		NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
8H00 - 10H30	SECRETARE	LENOIR	Anne	DONELLI	Sylviane
	ASSESEUR	THILLOU	Martine	THILLOU	Guy
10H30 – 13H00	PRESIDENT	HYEST	Jean-Jacques	HYEST	Jean-Jacques
	ASSESEUR	SIKOSKI	Philippe	POINTEAU	Régine
13H00 –15H30	SECRETARE	LENOIR	Anne	DONELLI	Sylviane
	ASSESEUR	LEMARNE	Carine	LEMARNE	Frédéric

15H30– 18H00	PRESIDENT	HYEST	Jean-Jacques	HYEST	Jean-Jacques
	ASSESEUR	SIKOSKI	Philippe	THILLOU	Guy

27/06		DEPARTEMENTALES		REGIONALES	
HORAIRES	FONCTION	NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
8H00 - 10H30	SECRETARE	LENOIR	Anne	DONELLI	Sylviane
	ASSESEUR	LELLOUCHE	Steve	THILLOU	Guy
10H30 – 13H00	PRESIDENT	HYEST	Jean-Jacques	HYEST	Jean-Jacques
	ASSESEUR	SIKOSKI	Philippe	POINTEAU	Régine
13H00 –15H30	SECRETARE	LENOIR	Anne	DONELLI	Sylviane
	ASSESEUR	LEMARNE	Carine	LEMARNE	Frédéric
15H30– 18H00	PRESIDENT	HYEST	Jean-Jacques	HYEST	Jean-Jacques
	ASSESEUR	SIKOSKI	Philippe	THILLOU	Guy

2. VENTE DU TRACTEUR DE LA COMMUNE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2020 donnant au maire délégation pour traiter certaines affaires relevant normalement de l'assemblée communale, notamment l'aliénation de biens de gré à gré à hauteur de 4 600€,

Etant difficile pour le conseil municipal de déterminer le montant auquel le tracteur et sa batterie pourraient être vendus, il sera demandé une estimation (à titre gracieux) auprès d'un agriculteur de la commune afin d'avoir une idée de valeur du dit tracteur.

Monsieur le Maire propose qu'une publicité soit lancée.

3. COMITE MUNICIPAL DES FETES

La parole est laissée au président du comité municipal des fêtes, Monsieur Philippe SIKOSKI.

Tout d'abord, il précise que malgré le caractère associatif du comité des fêtes, il s'agit d'un projet municipal. Il sera concentré sur des actions municipales (14 juillet, journées du patrimoine...).

Monsieur Jean-Jacques HYEST précise que concernant le goûter du 14 juillet, il s'agit d'une invitation de la commune, les activités proposées resteront du ressort du comité municipal des fêtes.

Il indique que ce dernier recevra une subvention de la commune tout comme certaines associations.

Ensuite, il est proposé samedi 29 mai une réunion afin de mettre en commun les idées de chacun, une boîte à idées, conçue par Madame Sylviane DONELLI, sera mise à disposition.
L'idée serait de proposer des ateliers comme des jeux de cartes, du scrapbooking, de la couture ou bien encore de la cuisine.

Monsieur Philippe SIKOSKI compte sur le conseil municipal pour en faire la publicité.

Le comité municipal des fêtes, constitué de 3 conseillers municipaux et 3 personnes extérieures au conseil, a vocation de se consacrer aux habitants de la commune et de s'adapter à leurs besoins. Certaines personnes, qui ont souffert de l'isolement, semblent particulièrement intéressées par les projets.
Le but est d'également de travailler en collaboration avec l'association « des Liens du Loing ».

Enfin, Monsieur SIKOSKI évoque la situation des jeunes qui, selon lui, peuvent être volontaires pour aider à mettre en place d'activités et qu'il faut simplement leur tendre la main.

4. APPEL A CANDIDATURES PASSAGE DE LA M14 AU REFERENTIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57

Par courrier du 19 avril 2021, le préfet de Seine et Marne lance un appel à candidatures pour le passage au référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022.

Ce référentiel, qui a vocation de remplacer le référentiel M14 actuel au 1^{er} janvier 2024, permettra de simplifier la gestion des collectivités locales en s'appliquant uniformément au cadre communal, départemental et régional.

Sa mise en place a pour objectif d'adopter un compte financier unique (CFU) qui rassemblera en un document unique le compte administratif et le compte de gestion.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de porter la commune en tant que candidate pour le passage au référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022.

5. QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

► Monsieur Philippe SIKOSKI propose que la commune mette en ligne un lien sur le site internet afin d'expliquer les élections départementales et régionales puis sur les compétences des communes, départements et régions.

► Il informe également que deux personnes de la commune ont été engagées comme figurants pour une réalisation sur les Vikings par France 4.

► Il constitue actuellement un recueil de photos et de cartes postales anciennes de La Madeleine sur Loing qu'il transmettra à la Mairie, ce qui apportera des ressources pour les journées du patrimoine.

► Monsieur Guy THILLOU tient à remercier Monsieur Frédéric LEMARNE pour l'avoir aidé à remettre des tuiles à la station de pompage ainsi que sur l'atelier suite au vol dont la commune a été victime.
Monsieur Philippe SIKOSKI précise que des habitants de La Madeleine ont également été victime de vol de tuiles.

6. INFORMATION DU MAIRE

ARRETES DU MAIRE	
DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX	
77.267.21.20005 du 16/04/2021	Arrêté favorable à l'ouverture puis pose d'un portail et construction mur crépi blanc cassé M GUERIN Ianis, 6 rue du Vallot
TRAVAUX	

20210401	stationnement tvx route de Château Landon entreprise ORANGE
20210402	Circulation tvx route de Château Landon entreprise ENEDIS 23 06 2021
20210403	Circulation tvx rue de la Vallée de Nozent entreprise INEO RESEAUX CENTRE MONTARGIS DU 10 AU 17 MAI 2021
OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ET DEBIT DE BOISSONS	
20210501	Autorisation manifestation TROC AUX PLANTS et autorisation d'occupation du domaine public
20210502	Autorisation manifestation BARBECUE DU LOING et autorisation d'occupation du domaine public
20210503	Autorisation débit boissons temporaire BARBECUE 13 juin 2021 LES LIENS DU LOING

► Par mail du 26 mai 2021, Madame Valérie LACROUTE, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, informe que « le centre de vaccination de Nemours tourne désormais au maximum de ses capacités, soient 1400 injections hebdomadaires, du lundi au dimanche midi, grâce à une nouvelle organisation administrative effective depuis lundi 24 mai.

L'accueil est effectué du lundi au samedi par des membres d'une association de secourisme, des bénévoles ou des jeunes en emploi civique.

Il est cependant nécessaire que le dimanche matin soit assuré. Des élus pourraient contribuer au bon fonctionnement du centre comme cela se fait chez nos voisins de Montereau ou Fontainebleau.

Il s'agit d'assurer une permanence d'accueil le dimanche matin de 8h30 à 13h, à compter du dimanche 6 juin jusqu'à fin juillet (hormis les dimanches 20 et 27 juin des élections). Un binôme d'élus par dimanche serait le bienvenu. »

Elle sollicite que cette proposition soit faite dès à présent aux membres des équipes municipales.

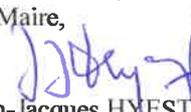
7. CALENDRIER PREVISIONNEL

Dimanche 20 juin : Elections Départementales et Régionales 1^{er} tour

Dimanche 27 juin : Elections Départementales et Régionales 2^{ème} tour

L'ordre du jour ne soulevant plus d'observations, la séance est levée à 19h32.

Le 31/05/2021,
Le Maire,


Jean-Jacques HYEST

